

Le 29/10/2021

" Est ajouté au registre d'enquête publique  
un courrier déposé par M. [REDACTED], annexé en page 13.  
Romain Guémén, Responsable du Service Urbanisme



Pierre ALAZARD  
Commissaire Enquêteur

[REDACTED]  
[REDACTED]  
45160 Saint Hilaire Saint Mesmin  
T [REDACTED]  
[REDACTED]

Monsieur le Président de la commission d'enquête  
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain  
Orléans Métropole  
Espace Saint Marc  
5 place du 6 juin 1944  
45000 ORLEANS

Saint Hilaire Saint Mesmin, le 27 octobre 2021

**Lettre de demande d'adaptation de délimitation de la zone N  
sur la parcelle AL39 à St Hilaire Saint Mesmin**

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

Lors de la dernière rédaction et définition du PLUM de notre commune, nous avons constaté la mise en adéquation de l'espace boisé classé sur les parcelles de notre domicile.  
En effet sur la parcelle AL39, le tracé de l'espace boisé classé a été très justement adapté à la zone pourvue de végétaux.

Néanmoins la zone définie en espace naturelle (zone N) n'a pas été mise en adéquation avec le tracé de l'Espace Boisé Classé.

Nous comptons dans un avenir proche faire une demande de construction d'un couloir de nage qui déborderait un peu sur l'espace classé N.

Nous avons rencontré le Maire de notre commune, Monsieur Stéphane CHOUIN, ainsi que ses adjoints et techniciens afin de leurs présenter notre projet et notre demande d'adaptation afin d'être respectueux des règles du PLUM.

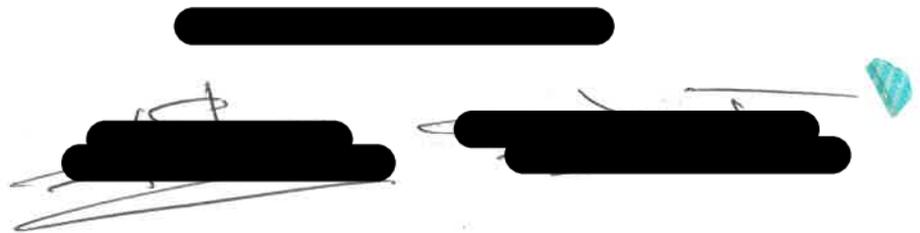
Ils nous ont conseillé de faire une demande officielle lors de l'enquête publique afin de modifier les emprises actuelles de la zone N sur notre parcelle et nous ont assuré de leurs bienveillances comprenant es faibles enjeux engendrés par cette demande de modification.

Nous vous joignons en pièce jointe 2 plans qui permettraient d'adapter ce nouveau tracé de la zone N :

- Le 1<sup>er</sup> plan (Plan Enquête Publique V1) fait figurer une adaptation de la Zone N en adaptation du tracé de l'espace boisé classé inscrit au PLUM.  
Ce tracé permettrait de respecter une logique de superposition des zones N et Espace Boisé Classé.
- Le 2<sup>ème</sup> plan (Plan Enquête Publique V2) fait figurer une adaptation plus légère de cette Zone N à un point partant de 22,17m de la limite séparative avec notre voisin à l'ouest pour rejoindre le tracé de la zone N défini préalablement.  
Ce tracé permettrait juste de permettre l'intégration du projet de couloir de nage.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande afin de pouvoir réaliser notre projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

A redacted signature area consisting of several thick black horizontal bars. To the right of the bars, there is a small, light blue rectangular stamp or mark.

P.J.-Ann. : - Plan Enquête Publique V1  
- Plan Enquête Publique V2

Copie : Mairie de Saint Hilaire Saint Mesmin

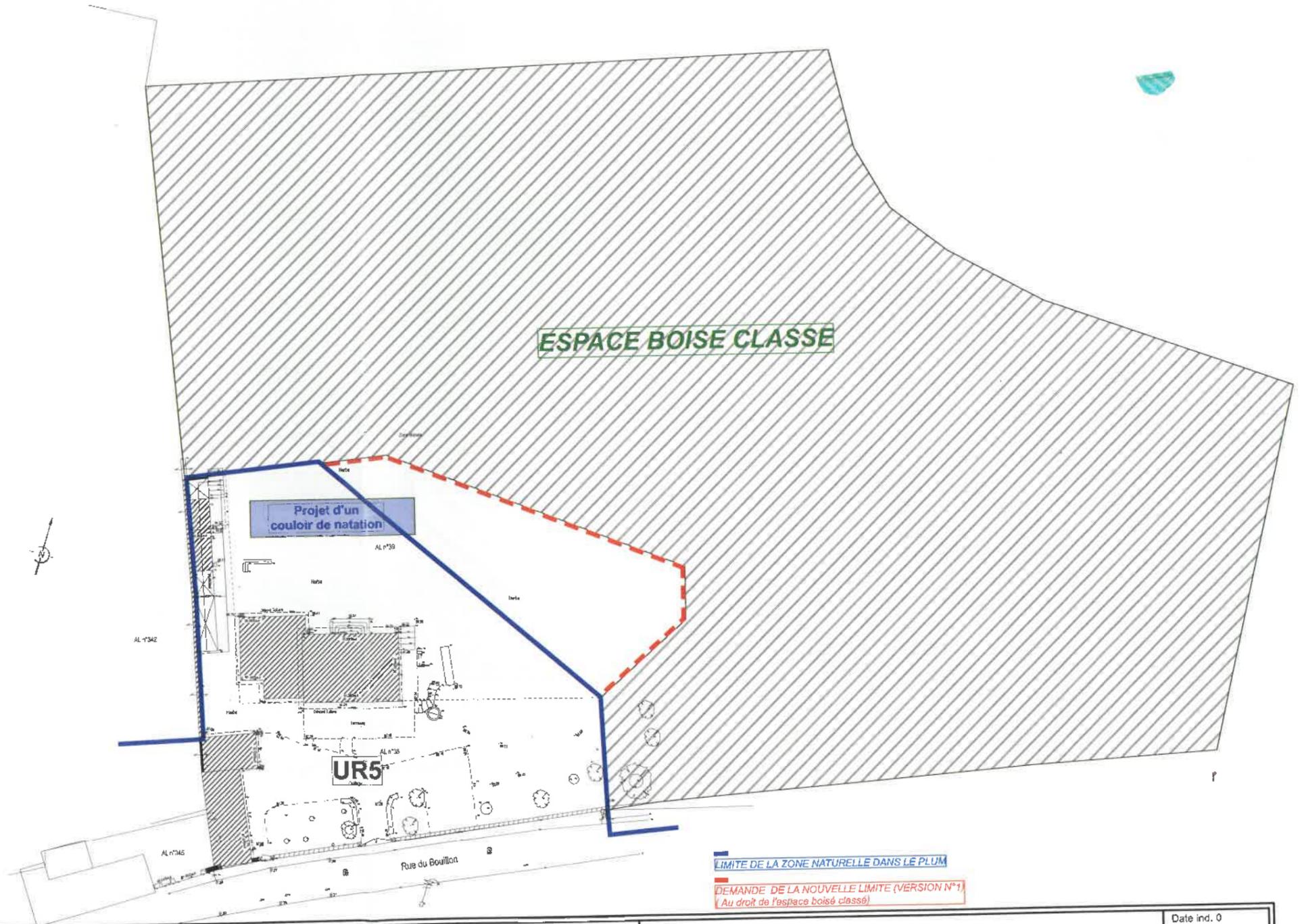


**ZONAGE D'URBANISME**

- UA : Zone urbanisée «noyau bâti original»
- UAa : Zone urbanisée des bourgs anciens
- UAb : Zone urbanisée à qualités architecturales et paysagères à préserver
- UB : Zone urbanisée d'extensions pavillonnaires récentes
- UC : Zone urbanisée des hameaux
- UD : Zone urbanisée à enjeux paysagers
- UDa : Zone urbanisée avec prescriptions architecturales
- UDb : Zone urbanisée en entrées de ville / agglomération avec prescriptions architecturales
- UE : Zone urbanisée à vocation de services et d'intérêt général
- UP : Zone urbanisée paysagère
- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat
- A : Zone agricole
- AP : Zone agricole à préserver de toute urbanisation
- N : Zone naturelle stricte

**PRESCRIPTION D'URBANISME**

- STECAL
- Arbre remarquable isolé
- Linéaire boisé
- Emplacement Réservé
- Espace Boisé Classé



LIMITE DE LA ZONE NATURELLE DANS LE PLUM  
 DEMANDE DE LA NOUVELLE LIMITE (VERSION N°1)  
 (Au droit de l'espace boisé classé)

Maître d'oeuvre  <b>MJA Architecture</b> Sari d'Architecture 24, Rue Des Escures 45 400 Fleury les Aubrais Tél : 02 38 73 61 28 - Port. : 06 16 11 39 16	Maître d'Ouvrage  45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN	Type de projet	<b>ENQUETE PUBLIQUE V1</b>				Date ind. 0
		Extension et réhabilitation des dépendances d'une maison bourgeoise	Phase du projet	Indice	Lot(s)	N° page	Ech.
		Adresse du projet	Demande de permis de Construire				Date dernier indice
		<b>99 rue du Bouillon</b>	<b>PCMI</b>				20
		<b>45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN</b>					

Les cotes et les dimensions portées sur ce plan sont à vérifier sur le site. Ce document, dont la copie est protégée, ne peut être communiqué à une personne étrangère au projet sans autorisation écrite.

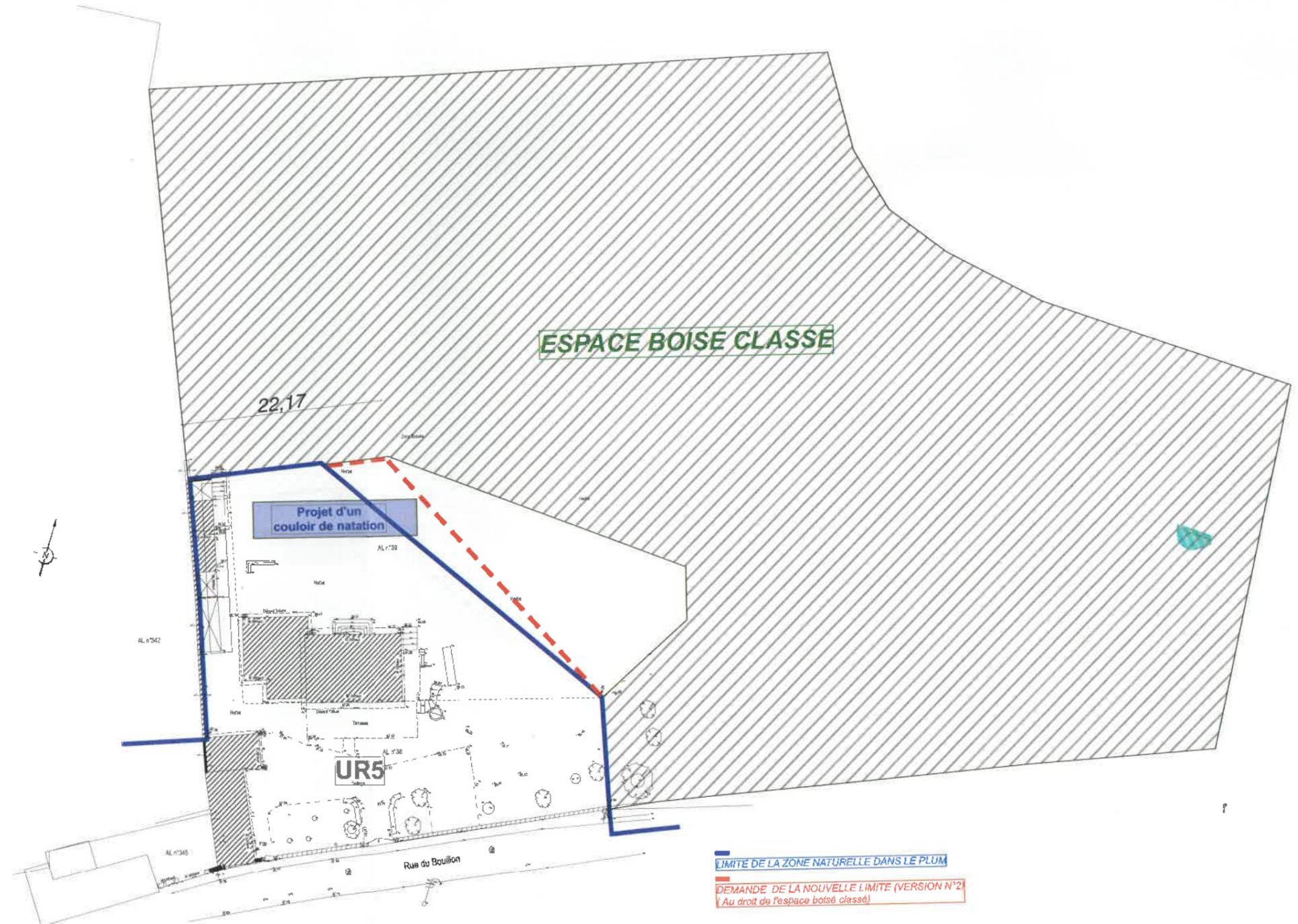


**ZONAGE D'URBANISME**

- UA : Zone urbanisée «noyau bâti original»
- UAa : Zone urbanisée des bourgs anciens
- UAb : Zone urbanisée à qualités architecturales et paysagères à préserver
- UB : Zone urbanisée d'extensions pavillonnaires récentes
- UC : Zone urbanisée des hameaux
- UD : Zone urbanisée à enjeux paysagers
- UDa : Zone urbanisée avec prescriptions architecturales
- UOb : Zone urbanisée en entrées de ville / agglomération avec prescriptions architecturales
- UE : Zone urbanisée à vocation de services et d'intérêt général
- UP : Zone urbanisée paysagère
- 1AU : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat
- A : Zone agricole
- AP : Zone agricole à préserver de toute urbanisation
- N : Zone naturelle stricte

**PRESCRIPTION D'URBANISME**

- STECAL
- Arbre remarquable isolé
- Linéaire boisé
- Emplacement Réserve
- Espace Boisé Classé



**LIMITE DE LA ZONE NATURELLE DANS LE PLUM**  
 DEMANDE DE LA NOUVELLE LIMITE (VERSION N°2)  
 (Au droit de l'espace boisé classé)

Maître d'oeuvre  <b>MJA Architecture</b> Sarl d'Architecture 24, Rue Des Escures 45 400 Fleury les Aubrais Tél : 02 38 73 61 28 - Port. : 06 16 11 39 16	Maître d'Ouvrage <div style="background-color: black; width: 100px; height: 15px; margin-bottom: 5px;"></div> 45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN	Type de projet Extension et réhabilitation des dépendances d'une maison bourgeoise	<b>ENQUETE PUBLIQUE V2</b>				Date ind. 0 27/10/2021
		Adresse du projet <b>99 rue du Bouillon</b> <b>45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN</b>	Phase du projet Demande de permis de Construire	Indice <b>PCMI</b>	Lot(s) <b>21</b>	N° page <b>21</b>	Ech.

Les cotes et les dimensions portées sur ce plan sont à vérifier sur le site. Ce document, dont la copie est protégée, ne peut être communiqué à une personne étrangère au projet sans autorisation écrite.